



Frais réglés malgré le blocage bancaire ?

Par clairoc

Bonjour,
SUITE à un décès du propriétaire d'une maison, s'il y a blocage bancaire : Que deviennent les retraits automatiques mensuels (faits par EDF, EAU, ASSURANCE de la MAISON ainsi que les impôts immobiliers)

Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Bonne journée.

Par isernon

bonjour,

les prélèvements sont bloqués, il appartient aux héritiers ou au notaire de modifier les prélèvements en cours.

salutations

Par clairoc

Bonjour,
Je vous remercie pour cette information.

Salutations.